Éditorial

Autor(en): **Alliaume, Philippe**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Suisse magazine = Swiss magazine**

Band (Jahr): **- (2009)**

Heft 235-236

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Éditorial

Drôle de saison qui ne ménage guère ce que nous pensions être nos repères.

J'ai ouvert le bal il y a quelques mois en déclarant imprudemment sur Swissinfo ma confiance dans le non-interventionnisme de l'État suisse. Ce devait être la veille ou l'avant-veille du plan fédéral de sauvetage des banques. Les volées de bois vert que cela m'a valu* sont encore en ligne.

Heureusement, je suis en retard pour l'éditorial mars-avril, car hier j'aurais volontiers écrit ma confiance dans le système bancaire helvétique pour refuser de céder à la pression américaine et refuser toute levée urgente, même minime, du secret bancaire. Et pourtant, au moment où j'écris ce papier, le Conseil fédéral est encore en séance spéciale pour délibérer du sujet, et les grands médias suisses et mondiaux ont déjà annoncé que l'UBS pliait. Pire d'ailleurs, elle plie semble-t-il sur ordre de l'autorité bancaire de surveillance, au titre des « mesures protectrices ».

On ne sait pas encore ce qui va effectivement être livré, ni la structure qui va s'en charger, l'américaine ou la suisse. Mais on n'a pas oublié que la Confédération avait insisté sur la responsabilité de l'Administration fédérale des contributions dans le dossier, et qu'un recours était pendant au Tribunal administratif fédéral. On n'a plus le temps d'attendre... hop, on décide.

Ne nous trompons pas de combat. Les 250 noms qui vont être livrés sont ceux de fraudeurs massifs qui auraient de toute façon pu être livrés via les procédures normales. Le secret bancaire ne les protégeait pas et n'est pas fait pour cela. Mais ceci n'explique pas cette agitation soudaine après la menace de retrait de la licence bancaire américaine de l'UBS. L'image est désastreuse pour la place bancaire suisse.

Mais comme quand il s'agissait d'autoriser le survol du territoire par les bombardiers partant en Irak, comme quand il a fallu décider d'urgence pour Swissair, on voit de nouveau la Confédération décider dans l'heure sans toujours expliquer la portée de ses actes.

Si seulement la Confédération pouvait mettre autant d'énergie à régler des problèmes comme ceux des Suisses d'Amérique latine. Les petits-enfants des émigrés de première génération se voient à nouveau opposer un vieux texte de l'Office des migrations, qui leur impose de faire au moins deux voyages en Suisse en 10 ans pour être naturalisés. Peu importe qu'ils parlent le dialecte couramment et chantent à tue-tête l'hymne national le premier août à l'ambassade de Buenos Aires, ils ne seront suisses que s'ils peuvent montrer deux billets d'avion AR Buenos Aires-Kloten utilisés. Et sans doute des billets Lufthansa, parce que s'ils se tiennent, comme vous chers lecteurs, informés de ce qui se passe en Suisse, ils n'auront sans doute pas de billets Swissair ni Swiss.

Alors si les autorités semblent prendre peur, saluons le bon sens du Souverain qui a su à une large majorité (nos pages intérieures) accepter l'extension de l'accord de libre circulation, semblant penser qu'il faut toujours avancer pas à pas mais jamais courir tête baissée.

Nous avons donc pensé à faire de même. Vous connaissez sûrement un personne qui aurait le même plaisir que vous à découvrir *Suisse Magazine*. Une offre spéciale, à durée limitée, est disponible ci-dessous et page 30. Profitez-en, les perce-neige ne vont pas tarder à pointer.

Et n'oubliez pas de visiter l'exposition « Le Génie inventif de Fribourg » (voir page 29) et de venir nous rencontrer le 11 avril... »

PHILIPPE ALLIAUME

* Vous l'auriez accordé ? Ecrivez-nous au courrier des lecteurs.

FORMULAIRE D'ABONNEMENT

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Pays _____

Signature :

Au prix de :	1 an	47 €	❒	2 ans	84 €	❒	Abonnement de soutien	70 € ❒
Étranger :	1 an	51 €	❒	2 ans	90 €	❒	Abonnement de soutien	100 € ❒

Abonnement complémentaire :

❒ Pour 1 € de plus, je désire faire connaître Suisse Magazine et abonner un ami.

Coordonnées de la personne que j'abonne :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Pays _____

❒ Total : _____ €

Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de : SUISSE MAGAZINE

À renvoyer à : NPAI SUISSE MAGAZINE – 26 bis rue Kléber – 93100 MONTREUIL

SM235